

INSTITUT  
DE LA STATISTIQUE  
DU QUÉBEC

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

## TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

# Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2013

Édition révisée

*Faits saillants*



Québec 

## COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*<sup>1</sup> de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales<sup>2</sup>: les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées)
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2013 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 77 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à 100%.

Les conventions collectives de l'administration québécoise prévoient des augmentations constituées de paramètres fixes et variables. Par rapport à l'édition 2012, les résultats de 2013 prennent en compte l'augmentation de 0,5 % (paramètre variable) applicable au 1<sup>er</sup> avril 2012 et celle de 1,75 % (paramètre fixe) applicable au 1<sup>er</sup> avril 2013. Selon les paramètres négociés, une majoration maximale de 1,5 % pourrait être versée à la fin de l'année 2013 si les taux de variation annuels du PIB (en dollars courant) de 2010, 2011 et 2012 atteignent ou dépassent les balises de référence établies dans les conventions. Puisque aucun montant n'a été versé au moment de produire ce rapport, les résultats qui sont diffusés n'en tiennent pas compte.

1. L'édition 2013 du rapport est disponible sur le site de l'Institut; elle contient les données détaillées de la comparaison par emploi repère, une section sur les principaux résultats et une autre sur la méthodologie.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

### Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

#### Administration québécoise

- Fonction publique
  - Ministères
  - Organismes gouvernementaux<sup>3</sup>
  - Fonds spéciaux
- Éducation
  - Commissions scolaires
  - Cégeps
- Santé et services sociaux
  - Agences de la santé et des services sociaux
  - Centres hospitaliers
  - Centres d'hébergement (CHSLD)
  - Centres de réadaptation
  - Centres locaux de services communautaires
  - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

#### Autres salariés québécois (ASQ)<sup>1</sup>

##### Secteur privé<sup>2</sup>

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

##### Secteur « autre public »

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus: l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

## Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 11,7 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 8,0 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 18 % dans la comparaison avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et trois de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport aux « entreprises publiques » (-22,2%). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec le secteur privé non syndiqué que le retard le moins important est noté (-2,8%).

## Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...


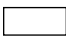

- L'administration québécoise affiche un retard de 8,3 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (-28,8 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

## ... mais parité face au secteur privé et avance vis-à-vis des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité par rapport à celle des employés du secteur privé et en avance avec celle de l'ensemble des non-syndiqués et ceux du secteur privé (respectivement de 7,4 % et de 9,4 %).

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	-11,7	-8,3
Autres salariés québécois syndiqués	-18,9	-25,3
Autres salariés québécois non syndiqués	-3,8	7,4
Privé	-8,0	1,7
Privé syndiqué	-20,3	-20,7
Privé non syndiqué	-2,8	9,4
« Autre public »	-19,4	-28,8
Administration municipale	-18,3	-37,9
« Entreprises publiques »	-22,2	-35,8
Universitaire	-8,4	-9,5
Administration fédérale	-20,3	-21,8

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

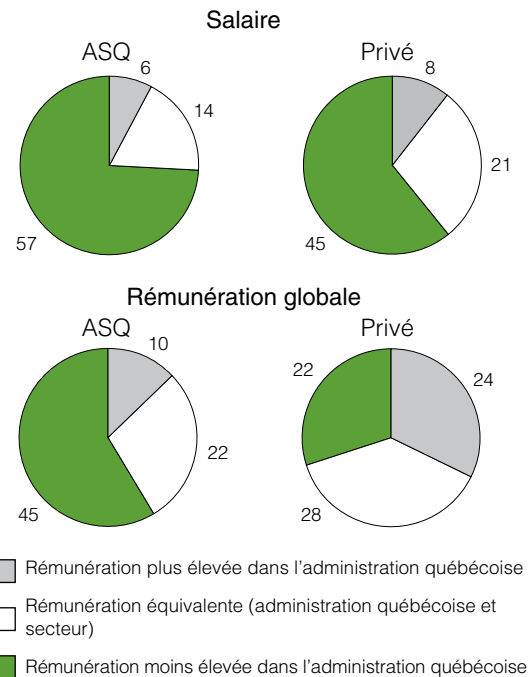
## Salaire : majorité des emplois en retard

- Pour environ les trois quarts des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 61 % des emplois, représentant 68 % de l'effectif.

## Rémunération globale : résultats plus partagés

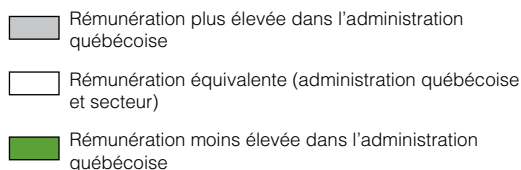
- En ce qui concerne la rémunération globale, près de 6 emplois sur 10, qui regroupent environ 61 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- La parité observée entre l'administration québécoise et le secteur privé est constatée pour 38 % des emplois représentant 29 % de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-10,8	-6,5	-5,7	4,9
Techniciens	-13,8	-8,4	-11,6	=
Employés de bureau	-13,5	-10,3	-8,3	=
Employés de service	=	=	=	=
Ouvriers	-28,2	-34,2	-30,3	-27,2



## Catégories d'emplois : retards fréquents sur le plan salarial...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois; la parité est toutefois notée chez les employés de service. Sur le plan salarial, la situation est identique dans le secteur privé.

## ...mais statuts différents pour la rémunération globale

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois montrent un retard de l'administration québécoise sur les autres salariés québécois, la parité étant notée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, trois catégories d'emplois affichent la parité; les professionnels sont en avance alors que les ouvriers sont en retard.

## Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les trois catégories d'emplois, soit « Professionnels », « Techniciens » et « Employés de bureau ».
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, à une position similaire à celle qu'occupent leurs homologues de cinq secteurs comparés. Ils sont moins avancés que les professionnels de six secteurs (ASQ, ASQ syndiqués, « autre public », administrations municipale et fédérale et « entreprises publiques »). Par ailleurs, dans quatre comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire alors que dans quatre comparaisons, il n'y a pas de différence entre le maximum normal et le salaire.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de cinq des secteurs comparés, moins avancés dans trois cas et à parité dans les trois autres comparaisons.
- ❑ La situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des maximums normaux que sur celui des salaires dans la comparaison avec quatre secteurs. Le contraire est observé par rapport à cinq autres secteurs; aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis de l'administration municipale et des employés syndiqués du secteur privé.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise occupent une position semblable dans leur échelle salariale à celle des employés du secteur « entreprises publiques ».
- ❑ Environ 56 % des professionnels, 36 % des techniciens et 39 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal <sup>1</sup>	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	75 032	71,6	83 357	-11,1	77,2	81 185	-8,2	69,6*
Techniciens	50 426	85,2	59 761	-18,5	76,2	59 539	-18,1	73,4
Employés de bureau	38 656	92,7	45 884	-18,7	84,1	44 292	-14,6	81,4

\* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

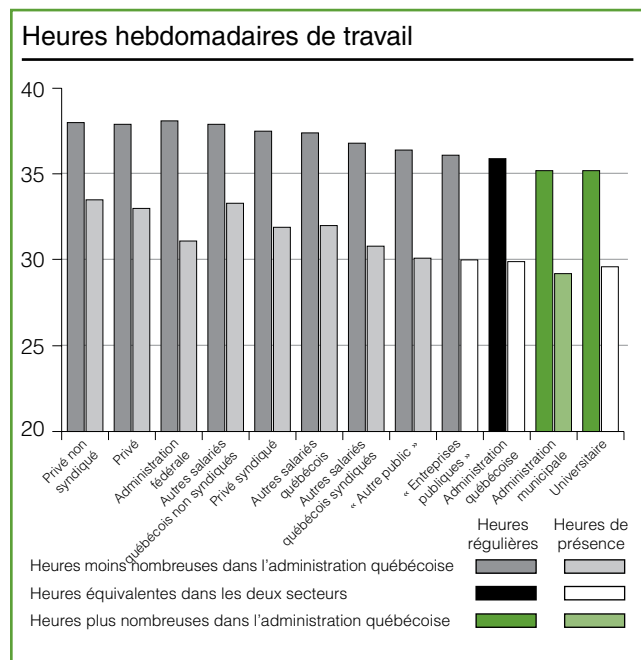
## Administration québécoise et autres salariés québécois : coûts totaux moins élevés

- L'administration québécoise dépense moins pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (40,7 % du salaire) que chez les ASQ, les syndiqués (ASQ et privé) ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes. Par contre, ils sont supérieurs à ceux observés que dans le secteur privé et chez les non-syndiqués (ASQ et privé).
- Les débours pour les régimes de retraite sont moindres dans l'administration québécoise que chez les ASQ et les syndiqués et que dans le secteur « autre public » et ses composantes, plus élevés que chez les non-syndiqués et semblables à ceux du secteur privé. L'administration québécoise dépense moins pour les régimes d'assurance que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur universitaire où la situation contraire est observée.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, les autres salariés québécois non syndiqué et dans le secteur privé (syndiqué ou non), de même que dans le secteur universitaire. Les coûts sont similaires à ceux observés chez les autres salariés québécois syndiqués. Cependant, les coûts y sont moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et trois de ses composantes.

## Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,6	3,8	16,8	40,7
Autres salariés québécois	10,9	4,8	14,7	43,2
Autres salariés québécois syndiqués	15,3	5,0	16,6	50,0
Autres salariés québécois non syndiqués	5,8	4,4	12,4	35,2
Privé	7,4	4,9	13,2	37,9
Privé syndiqué	12,9	6,0	15,1	46,6
Privé non syndiqué	5,1	4,4	12,1	34,1
« Autre public »	16,6	4,8	17,4	52,0
Administration municipale	22,9	4,6	17,3	59,0
« Entreprises publiques »	19,7	4,4	17,3	54,0
Universitaire	9,7	3,6	15,9	41,2
Administration fédérale	11,3	6,1	18,3	49,3

Débours plus élevés dans l'administration québécoise  
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)  
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise



## Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la plupart des secteurs comparés, mais plus longue que celles de l'administration municipale et du secteur universitaire.
- Les mêmes constats sont faits pour heures de présence au travail sauf dans la comparaison entre l'administration québécoise et les secteurs « entreprises publiques » et universitaire où elles sont équivalentes.
- L'administration fédérale et le secteur privé non syndiqué affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration municipale et le secteur universitaire présentent le nombre le moins élevé.



## ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

### Écarts de rémunération de 2013 et 2012 ainsi que de 2013 et 2009 et statut de l'administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail

Secteurs	Écarts salariaux						Écarts de rémunération globale					
	2013		Statut	2013		Statut	2013		Statut	2013		Statut
	2012	%		2009	%		2012	%		2009	%	
<b>Autres salariés québécois (ASQ)</b>	-11,7	-11,2	Stabilité	-11,7	-8,7	Affaiblissement	-8,3	-6,1	Affaiblissement	-8,3	-3,7	Affaiblissement
Privé	-8,0	-7,8	Stabilité	-8,0	-6,0	Stabilité	1,7*	3,3	Stabilité	1,7*	3,6	Stabilité
« Autre public »	-19,4	-19,6	Stabilité	-19,4	-13,5	Affaiblissement	-28,8	-26,2	Affaiblissement	-28,8	-18,3	Affaiblissement
Administration municipale	-18,3	-18,6	Stabilité	-18,3	-12,9	Affaiblissement	-37,9	-33,6	Affaiblissement	-37,9	-24,7	Affaiblissement
« Entreprises publiques »	-22,2	-22,7	Stabilité	-22,2	-14,1	Affaiblissement	-35,8	-33,1	Affaiblissement	-35,8	-21,3	Affaiblissement
Universitaire	-8,4	-8,9	Stabilité	-8,4	-4,6	Affaiblissement	-9,5	-9,2	Stabilité	-9,5	-7,8	Affaiblissement
Administration fédérale	-20,3	-20,9	Amélioration	-20,3	-14,1	Affaiblissement	-21,8	-21,2	Affaiblissement	-21,8	-14,0	Affaiblissement
<b>Secteurs et syndicalisation</b>												
ASQ syndiqués	-18,9	-17,8	Stabilité	-18,9	-13,2	Affaiblissement	-25,3	-21,5	Affaiblissement	-25,3	-14,8	Affaiblissement
ASQ non syndiqués	-3,8	-4,3	Stabilité	-3,8	-0,7*	Affaiblissement	7,4	7,3	Stabilité	7,4	9,7	Stabilité
Privé syndiqué	-20,3	-16,4	Affaiblissement	-20,3	-12,4	Affaiblissement	-20,7	-13,0	Affaiblissement	-20,7	-10,0	Affaiblissement
Privé non syndiqué	-2,8	-3,4	Stabilité	-2,8	-0,2*	Stabilité	9,4	9,5	Stabilité	9,4	10,7	Stabilité

\* Indique la parité de l'administration québécoise et du secteur.

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise

### Salaires et rémunération globale : affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois de 2009 à 2013

- Entre 2012 et 2013, la situation comparative de l'administration québécoise sur le plan salarial est demeurée stable par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé. Le même constat est fait dans la comparaison avec les non-syndiqués (ASQ et privé), les autres salariés québécois syndiqués et le secteur « autre public » et trois de ses composantes.
- Pour la même période, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie sur le plan salarial par rapport aux syndiqués du secteur privé, alors qu'elle s'est améliorée vis-à-vis de l'administration fédérale.
- Sur le plan de la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie entre 2012 et 2013 face à l'ensemble des autres salariés québécois, aux syndiqués (ASQ et privé), ainsi qu'au secteur « autre public » et trois de ses composantes. La situation est demeurée stable par rapport au secteur privé, aux non-syndiqués (ASQ et privé) et au secteur universitaire.

- De 2009 à 2013, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise s'est affaiblie face aux autres salariés québécois et à huit autres secteurs. Par contre, la situation est demeurée stable vis-à-vis du secteur privé et des non-syndiqués de ce secteur.
- Les constats sont les mêmes quant à la rémunération globale, sauf dans la comparaison avec les autres salariés québécois non syndiqués, où la stabilité des écarts des deux secteurs est notée entre 2009 et 2013.
- La comparaison des écarts prend en compte la variabilité des résultats issus d'une enquête réalisée au moyen d'un échantillon. Ainsi, bien que les écarts présentés entre deux années puissent différer, l'Institut peut statuer à la stabilité de la situation comparative si la différence n'est pas jugée statistiquement significative. De plus, lorsqu'une différence significative est détectée, l'ampleur de la différence est elle-même sujette à une marge d'erreur, mesurée à l'aide d'intervalles de confiance non présentés ici. Par conséquent, il est recommandé de limiter l'analyse qui en découle à statuer à l'amélioration, la stabilité ou l'affaiblissement de la situation comparative.

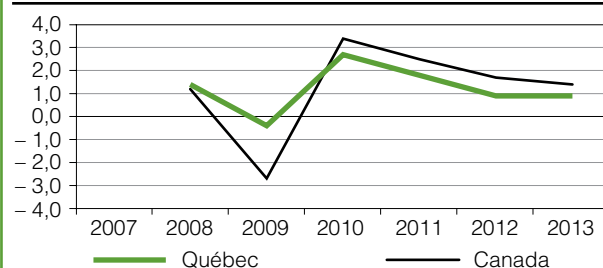
## Faible croissance de l'activité économique du Québec

- ❑ L'économie québécoise n'a progressé que de 0,9 % en 2012. Au premier semestre de 2013, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Québec se situe toujours à 0,9 % par rapport à la même période de 2012. L'économie s'est accrue de 0,3 % au premier trimestre 2013; par contre, elle recule de 0,7 % au deuxième trimestre. La baisse de l'investissement en capital fixe, tant des administrations publiques que des entreprises, explique essentiellement le résultat du deuxième trimestre 2013.
- ❑ La demande intérieure finale diminue de façon notable au deuxième trimestre 2013; cela est attribuable essentiellement au recul de l'investissement en capital fixe. Par contre, les dépenses de consommation finale des ménages progressent, tandis que les dépenses en biens et services des administrations publiques diminuent très faiblement. Le déficit du solde du compte extérieur diminue. Cette amélioration provient principalement du solde du commerce international dont le déficit se réduit.

## La demande intérieure progresse lentement

- ❑ Les dépenses finales des ménages affichent une croissance plus faible en 2012 (+ 1,1 %) par rapport à l'année 2011 (+ 2,1 %). Au cours du premier semestre 2013, les dépenses des ménages augmentent de 1,4 % par rapport à la même période de 2012. Au deuxième trimestre de 2013, les dépenses de consommation finale des ménages augmentent de 0,4 %, après avoir crû de 0,9 % au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des dépenses en biens durables (+ 1,3 %) et de celles en services (+ 0,4 %).
- ❑ Au 2<sup>e</sup> trimestre 2013, les dépenses de consommation finale des administrations publiques (-0,1 %) diminuent pour un deuxième trimestre d'affilée. Toutefois, elles demeurent plus élevées de 1,3 % lorsque l'on compare le premier semestre de 2013 à celui de 2012. Les dépenses de l'administration fédérale (+ 2,1 %) augmentent après avoir reculé de 0,5 % au premier trimestre, alors que l'administration provinciale restreint ses dépenses (- 1,0 %) pour un deuxième trimestre d'affilée. Les dépenses des administrations locales et des Premières nations croissent de 0,3 % au deuxième trimestre.
- ❑ L'investissement total en capital fixe des entreprises et des administrations publiques diminue de 4,3 % au deuxième trimestre 2013. L'investissement des entreprises diminue de 3,3 % et celui des administrations publiques, de 7,3 %; cela est en partie attribuable à la grève survenue dans le secteur de la construction au cours des deux dernières semaines de juin. Au cours du premier semestre 2013, les

Croissance du PIB réel<sup>1</sup>, au Québec et au Canada, de 2007 à 2013<sup>2</sup> (en %)



1. Au prix du marché, base 2007.
2. Pour les six premiers mois de 2013 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2011, 2012 et 2013 et prévisions pour 2013 et 2014 (en %)<sup>1</sup>

	2011	2012	2013	Prévisions
			Cumul 6 mois	
PIB	1,8	0,9	0,9	2013: 0,8 à 1,3 2014: 1,8 à 2,0
Consommation finale	1,6	0,9	1,4	2013: 1,9 à 2,2 2014: 2,1 à 2,4
Ménages	2,1	1,1	1,4	
Institutions SBL au service des ménages <sup>2</sup>	0,8	1,1	2,3	
Administrations publiques	0,6	0,2	1,3	2013: -6,1 à -3,2 2014: -3,4 à 2,3
Investissement en capital fixe	2,4	4,7	-1,5	2013: -2,3 à -1,9 2014: 0,9 à 2,1
Exportations	1,0	1,0	2,6	2013: 2,8 à 3,2 2014: 3,3 à 3,5
Importations	3,0	2,0	1,7	2013: 1,9 à 2,1 2014: 2,7 à 3,2

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

investissements sont en baisse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2012. Pour l'année 2012, les investissements affichent une croissance de 4,7 % comparativement à 2,4 % en 2011 et à 6,6 % en 2010.

- ❑ Le déficit du solde du compte extérieur diminue pour un troisième trimestre de suite. Cette amélioration provient principalement du solde du commerce international dont le déficit diminue, mais aussi du commerce interprovincial dont le surplus s'accroît. Les exportations totales de biens et services (+ 2,7 %) affichent une croissance, après un repli de 0,3 % au premier trimestre. Les importations totales (+ 1,9 %) augmentent à la suite d'une baisse de 0,5 % au premier trimestre. Globalement, au cours du premier semestre 2013, les exportations haussent de 2,6 % par rapport à la même période de 2012, alors que les importations n'augmentent que de 1,7 %.



## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

### Le dollar légèrement en dessous de la parité

- En 2012, le dollar canadien oscillait autour de la parité avec le dollar américain (100,08 cents). Pour les neuf premiers mois de 2013, il se situe sous la devise américaine à 97,72 cents. Il devrait, selon plusieurs analystes, clôturer l'année en dessous de la parité avec le dollar américain.
- L'inflation pour l'année 2012 était de 2,1 % au Québec, alors que pour les neuf premiers mois de 2013 elle se situe à 0,9 % en comparaison avec la même période de 2012. Au cours des neuf premiers mois de 2013, les prix des aliments et ceux reliés à l'énergie ont crû moins fortement qu'en 2012. L'inflation se fixe à 0,4 % au premier trimestre, à 0,3 % au deuxième trimestre et à 0,1 % au troisième trimestre 2013.
- Le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 0,98 % pour les neuf premiers mois de 2013 comparativement à 0,95 % pour l'année 2012. Le taux passe de 0,95 % au premier trimestre 2013, à 1,01 % au deuxième et à 0,99 % au troisième.

### Indicateurs monétaires du Québec en 2012 et 2013 et prévisions pour 2013 et 2014

	2012	2013			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC <sup>1</sup> (en%)	2,1	0,4	0,3	0,1	2013: 1,0 à 1,1 2014: 1,6 à 1,8
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,95	0,95	1,01	0,99	2013: 0,98 à 1,00 2014: 1,00 à 1,55
Taux de change (huard en cents américains) <sup>2</sup>	100,08	99,13	97,72	96,30	2013: 93,46 à 97,40 2014: 94,60 à 98,04

- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).
- Moyenne des mois. Exprimé en \$ US, c'est-à-dire le nombre de cents américains que l'on obtient avec 1 \$ canadien.

- Les analystes prévoient une inflation plus élevée en 2014 qu'en 2013 et des taux d'intérêt un peu plus élevés en 2014. Le dollar devrait continuer à se situer en dessous du dollar américain.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### Croissance de l'emploi pour une deuxième année consécutive

- En 2012, l'emploi progresse au Québec (+ 30 800; + 0,8 %) à un rythme légèrement inférieur à celui de 2011 (+ 38 500; + 1,0 %). Les emplois créés sont tous à temps plein (+ 36 700; + 1,1 %) alors que 5 900 emplois à temps partiel ont disparu (- 0,8 %). La hausse de l'emploi en 2012 est attribuable à la fois au secteur des services (+ 18 400; + 0,6 %) et au secteur des biens (+ 12 400; + 1,5 %).
- La création d'emplois profite tant aux hommes (+ 15 200) qu'aux femmes (+ 15 600). La grande majorité des emplois créés reviennent aux personnes de 55 ans et plus (+ 25 600). L'emploi est en hausse de 6 000 chez les personnes de 25 à 54 ans et reste stable chez les jeunes de 15 à 24 ans.
- Le taux de chômage demeure au même niveau qu'en 2011 (7,8 %). Également, le taux d'emploi et le taux d'activité ont peu changé en 2012, fléchissant de 0,1 point. Ils s'établissent respectivement à 60,0 % et à 65,1 %.

### Marché du travail au Québec en 2011, 2012 et 2013 et prévisions pour 2013 et 2014 (en %)

	2011	2012	2013	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi <sup>1</sup>	1,0	0,8	1,4	2013: 0,9 à 1,2 2014: 0,6 à 1,1
Population active <sup>1</sup>	0,8	0,8	1,2	..
Taux de chômage	7,8	7,8	7,7	2013: 7,6 à 7,8 2014: 7,5 à 7,6
Taux d'emploi	60,1	60,0	60,2	..
Taux d'activité	65,2	65,1	65,2	..

- .. Donnée non disponible
- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- L'emploi est en hausse (+ 56 500; + 1,4 %) alors que le taux de chômage moyen s'établit à 7,7 % pour les neuf premiers mois de 2013. Pour l'ensemble de 2013, les prévisions des analystes en ce qui concerne la croissance de l'emploi se situent entre 0,9 % et 1,2 %; le taux de chômage se fixerait entre 7,6 % et 7,8 %. Pour 2014, les analystes prévoient une croissance de l'emploi un peu plus faible qu'en 2013 et un taux de chômage qui s'établirait entre 7,5 % et 7,6 %.

## Croissance réelle positive pour les salariés syndiqués en 2013

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 1,2% pour les six premiers mois de 2013.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 1,1% dans l'administration québécoise à 1,9% dans le secteur municipal.
- La faible croissance de l'IPC pour les six premiers mois de 2013 (0,7%) explique en grande partie ces résultats.

## Très forte proportion d'augmentations salariales supérieures ou égales au taux d'inflation

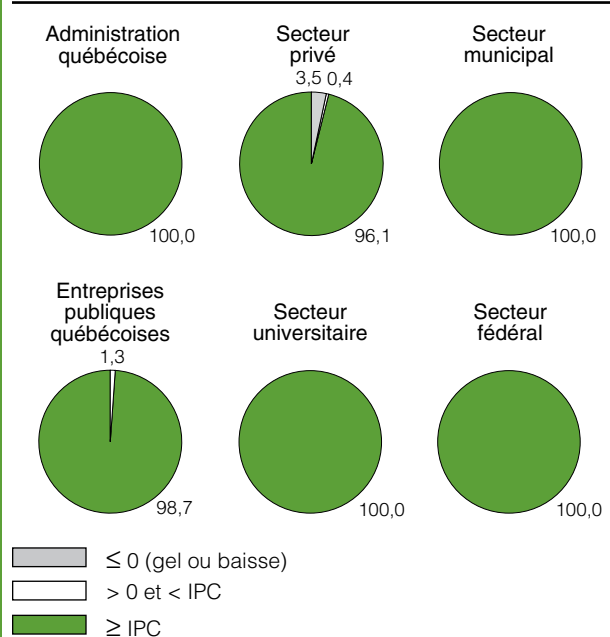
- En 2013, les salariés syndiqués de l'administration québécoise reçoivent des augmentations de leur structure salariale supérieures ou égales à la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC); c'était le cas contraire en 2012.
- Ce constat est également observé dans trois autres secteurs étudiés : municipal, universitaire et fédéral, alors que la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation en 2013 dans les secteurs privé et « entreprises publiques québécoises » est de 96,1% et 98,7% respectivement. En 2012, ces secteurs présentaient des pourcentages plus faibles de salariés recevant des augmentations plus élevées que l'IPC qu'en 2013.
- La proportion de salariés syndiqués recevant des augmentations de leur structure salariale inférieures à la croissance de l'IPC est minimale en 2013 : 0,4% dans le secteur privé et 1,3% dans les entreprises publiques québécoises.
- Moins de 1% de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire; ils proviennent tous du secteur privé.

## Croissance salariale en vigueur en 2013 pour les salariés syndiqués au Québec<sup>1</sup>

	Nominale	Réelle
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués	1,9	1,2
Administration québécoise	1,8 <sup>2</sup>	1,1
Autres salariés québécois syndiqués	2,2	1,5
Privé	2,1	1,4
Municipal <sup>3</sup>	2,6	1,9
Entreprises publiques québécoises	2,1	1,4
Universitaire	2,3 <sup>4</sup>	1,6 <sup>4</sup>
Fédéral <sup>3,5</sup>	2,3	1,6

- Données préliminaires : deux premiers trimestres de 2013.
- Le taux de croissance pour l'administration québécoise est de 1,75%, soit 1,8% après l'arrondissement à une décimale.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
- Ces données reposent sur une proportion de près de 60% des salariés.
- Le taux de croissance salariale a été calculé à partir de trois sources : le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'*Enquête sur la rémunération globale. Collecte 2013* de l'ISQ et la banque de conventions collectives du ministère du Travail du Québec.

## Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2013<sup>1</sup> (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2013 (données préliminaires).

## Ententes dernièrement signées : taux en baisse chez les autres salariés québécois

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les conventions collectives visant l'administration québécoise ont été renouvelées en 2011. Ces conventions donnent lieu à un taux d'augmentation moyen de 1,2% par année (durée de cinq ans).
- ❑ L'analyse pour 2013 porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise. Les ententes respectives octroient un taux de croissance inférieur à celui de 2012 (2,0% contre 2,4%). Une baisse de la croissance est observée aussi dans tous les secteurs.
- ❑ Dans les ententes de 2013, 76,7% de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5%. Cette proportion est moins élevée de 8,9 points de pourcentage que celle notée en 2012.

## Perspectives : pouvoir d'achat plus élevé en 2013 qu'en 2014

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales projetées pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont de 2,0%, tant en 2013 qu'en 2014.
- ❑ En 2014, les salariés québécois syndiqués connaîtraient un taux de croissance supérieur à celui de 2013 (2,0% contre 1,9%). Cette tendance est également prévue pour l'administration québécoise et les entreprises publiques québécoises.
- ❑ Pour le secteur privé, la croissance nominale serait identique (2,1%) pour les deux années, alors que le secteur municipal montrerait une croissance inférieure pour l'an prochain.
- ❑ L'augmentation moyenne des échelles salariales des salariés non syndiqués, en 2013 serait légèrement plus élevée que celle des syndiqués (2,0% contre 1,9%), alors qu'en 2014 les deux valeurs seraient identiques.
- ❑ En considérant l'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle positive, tant en 2013 qu'en 2014. Cependant, le pouvoir d'achat devrait être plus élevé en 2013 dans chaque secteur en raison d'un taux d'inflation inférieur prévu pour cette année.

Perspectives salariales<sup>1</sup> pour 2013 et 2014

	2013	2014
	%	
<b>Ensemble des salariés québécois</b>	2,0	2,0
Syndiqués <sup>2</sup>	1,9	2,0
Administration québécoise <sup>3</sup>	1,8	2,0
Privé	2,1	2,1 <sup>4</sup>
Entreprises publiques québécoises	2,1	2,3 <sup>4</sup>
Universitaire	2,3 <sup>4</sup>	... <sup>5</sup>
Municipal	2,6	2,3 <sup>4</sup>
Fédéral	2,3	... <sup>5</sup>
Non-syndiqués	2,0	2,0
Croissance de l'IPC prévue	1,0	1,8

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation au Québec pour les six premiers mois de 2013 est de 40%, selon l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, Tableau 282-0077.
3. Les augmentations dans l'administration québécoise sont constituées de paramètres fixes et variables. Les perspectives salariales ont été calculées seulement à partir des paramètres fixes.
4. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60%.
5. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui  
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. Il contient les résultats détaillés de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2012 à 2013 ainsi que sur une plus longue période, soit de 2009 à 2013.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il s'agit de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, ainsi que des perspectives salariales de l'Institut pour 2013 et 2014. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

#### Édition révisée – résultats 2013

L'Institut procède à la codification des emplois selon la *Classification nationale des professions* (CNP), étape qui facilite le repérage d'emplois repères. Lors de l'ERG 2013, le codage est passé de la CNP 2006 à celle de 2011. À la suite des modifications du passage d'une version de classification à l'autre, une erreur s'est glissée dans le codage de la catégorie d'emploi. Ces erreurs touchent des emplois de techniciens non syndiqués du secteur privé. Lorsque l'Institut s'est aperçu des données erronées, il a dû ajuster les estimations en conséquence. Les changements concernent les autres salariés québécois et le secteur privé, ainsi que l'ensemble des non-syndiqués et ceux du secteur privé. Les changements concernent les résultats de la catégorie des techniciens des secteurs mentionnés seulement. Les résultats au niveau des emplois repères de la catégorie ne sont pas touchés. Par ailleurs, les modifications ne changent aucun des statuts comparatifs vis-à-vis des quatre ventilations.

L'édition 2013 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2013.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2013.pdf)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4<sup>e</sup> trimestre 2013

ISBN 978-2-550-69297-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-74835-9 (PDF) (Édition révisée, 2015)

ISBN 978-2-550-69298-0 (PDF) (1<sup>re</sup> édition, 2013)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail  
et de la rémunération

Institut de la statistique du Québec

1200, avenue McGill College, bureau 400

Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384

Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)